

**Procès-verbal de la séance
de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Ouest
Mercredi 11 septembre 2024, à 19h30,
au Temple du bas, rue du Temple-neuf 5, à Neuchâtel**

Bienvenue

Monsieur Emmanuel Mbayiha, président du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à la population et en rappelant la chance et l'importance de ces assemblées citoyennes qui est un exemple de démocratie. Il profite de l'occasion pour présenter et remercier le délégué de quartier pour l'aide à la préparation de cette assemblée. Environ 20 personnes sont présentes.

Présentation des membres du bureau

- Monsieur Emmanuel Mbayiha, président
- Madame Rita Bichsel, vice-présidente
- Monsieur Christopher Klahn, secrétaire, excusé
- Madame Fabienne Colin, membre
- Monsieur David Frosio, membre
- Monsieur Eric Heymann, membre
- Monsieur Benjamin Volland, membre

Nomination des scrutatrices et scrutateurs

Madame S. Jaccard et Monsieur F. Pahud s'annoncent pour cette tâche.

Bref rappel des outils à disposition

La vice-présidente du bureau remémore ce qu'est une proposition et les outils à disposition de l'assemblée. Elle explique ce qu'est un mandat citoyen, un projet citoyen et une résolution.

Retours sur les propositions de l'assemblée citoyenne du 21 novembre 2023 et du 06 mars 2024

Monsieur B. Volland, membre du bureau, fait à l'aide d'un tableau récapitulatif, un résumé des propositions effectuées lors des deux dernières assemblées citoyennes et explique les suites données. Le président lit le courrier reçu du Grand Conseil concernant la résolution « Horaires élargis pour le sauna de Serrières » Il précise que toutes les réponses reçues sont disponibles en ligne, sur la page internet de l'assemblée citoyenne Neuchâtel Ouest ou dans les guichets d'accueil.

Résultat des votes sur la résolution urgente

- La notion d'urgence :	oui : 17 voix / non : 0 voix
Rétablissement des horaires TransN pour les lignes 101 et 102	oui : 16 voix / non : 0 voix

Divers

Suite à la faible fréquentation du jour, la communication est sujet de conversations. Le délégué de quartier intervient et rappelle tous les moyens mis à disposition et toutes les démarches effectuées pour l'améliorer. Il est toujours possible de faire mieux, mais il est constaté que la population ne consulte pas forcément toujours les outils mis en place.

Prochaine dates, lieu et délais des dépôts pour l'année 2025

L'assemblée citoyenne de printemps se déroulera le 18 mars 2025 à 19h30, au Temple du bas, rue du Temple neuf 5, 2000 Neuchâtel. Le délai de dépôt des propositions est le 27 février 2025.

L'assemblée citoyenne d'automne, elle se tiendra le 21 octobre 2025 à 19h30, au Temple du bas, rue du Temple neuf 5, 2000 Neuchâtel. Le délai de dépôt des propositions est le 02 octobre 2025.

Pour terminer, le président invite les personnes présentes, à continuer d'échanger autour du verre de l'amitié.

La séance est levée à 21h10.

Neuchâtel, le 11 septembre 2024

Michel Aubert
Rédacteur du procès-verbal